

Saint Christophe-en-Bresse



Sommaire

Le mot du maire	2	La bibliothèque	15
Les écoles	3	La vie du village	16
Les Amis de l'École	5	Le comité des fêtes	17
La Maison pour Tous	6	L'Association Sports et Loisirs	18
L'extension de l'école	7	Etat civil	19
Le budget	9	Informations utiles	20
Infos diverses	10	Annuaire des associations	21
Les cérémonies	12	Soutenons Adrian	23
L'environnement	13		



Michelin
L'ART DE LA RÉNOVATION

- PLAFOND TENDU
- PLÂTRERIE / PEINTURE
- AGENCEMENT
- CARRELAGE & FAÏENCE
- MOQUETTE DE PIERRE

2 BIS AVENUE DE CHALON
SAINT-MARCEL
03 85 46 26 16



ENT CORDIER

TRAVAUX PUBLICS - TERRASSEMENTS
TRANSPORTS - DÉBROUSSAILLAGE

71440 ST VINCENT EN BRESSE
☎ 03 85 76 50 54 📠 03 85 76 59 59
e-mail : cord@wanadoo.fr



Peintures & Sols
Qualité et Choix

Du choix, des conseils, des astuces pour vous lancer, des produits de qualité à très bon prix !

Peinture, papier peint, outillage, enduit décoratif, sol, outillage, gazon synthétique...

téléphone : 03 85 93 24 26

Professionnels et Particuliers



BRICO 03 85 96 84 97
MARCHÉ PRODUITS
OUROUX sur SAÛNE CONSEILS
Ouvert du lundi au samedi : 9h00-12h00 / 14h00-19h00 SERVICES

Le mot du maire

Mesdames, Messieurs, chers administrés,

L'année 2025 a été marquée par un événement important : le recensement de la population, véritable photographie de notre commune.

Grâce à l'implication de nos deux agentes recenseuses, Bernadette et Sylvie, qui ont parcouru toutes nos rues et frappé à chaque porte pour recueillir les informations nécessaires, et à la coordination assurée par Alexandra, notre secrétaire, l'opération a pu être menée à bien dans les délais. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur dévouement.

Les résultats du recensement font apparaître une évolution significative puisque depuis 2019, notre commune compte **118 habitants de plus** (1044 en 2019 contre 1162 en 2025).

Cette croissance démographique s'explique naturellement par la pression immobilière, mais aussi par **l'attractivité de notre territoire**, liée à sa situation géographique et à sa qualité de vie. Le parc immobilier a connu un essor important, marqué par la construction de nombreuses habitations individuelles.

Cette dynamique a eu pour conséquence directe une hausse notable du nombre d'enfants scolarisés dans nos écoles maternelle et primaire : **86 élèves en 2020, 113 aujourd'hui, et une prévision de 116 pour la rentrée de septembre 2026**. Une classe avait déjà été ouverte en 2022.

Aujourd'hui, les locaux deviennent trop exigus et ne permettent plus d'accueillir élèves et enseignants dans des conditions optimales. Face à ce constat, la municipalité réfléchit depuis plusieurs années à la création de **nouvelles salles de classe** ainsi qu'une **salle de garderie périscolaire**, en extension de l'école primaire. Ce projet verra le jour avec un début des travaux en **février 2026** pour s'achever au **dernier trimestre 2027** (tous les détails en page 7).

Autre fait marquant de 2025 : le **transfert de la compétence assainissement** à l'intercommunalité « Terre de Bresse ».

Le développement de notre territoire a été profondément modifié par l'élaboration du **PLUi**, opposable depuis juillet 2024. Ce document a redéfini les zones à urbaniser, en cohérence avec le **SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)**. Dans cette logique de réorganisation des zones constructibles, le transfert de la compétence assainissement, qui est effectif depuis le **1er janvier 2026**, permet une **meilleure mutualisation des coûts** et des investissements liés aux réseaux existants.

Enfin, comme vous le savez, le mandat municipal s'achèvera le **15 mars prochain**, date à laquelle vous élirez un nouveau conseil. Avec quatre conseillers sortants, j'ai fait le choix de reconduire une liste, complétée par **10 femmes et hommes**, dans le respect de la parité. Cette liste, aujourd'hui complète, vous sera présentée courant janvier. Je souhaite remercier très sincèrement **tous les conseillers municipaux** qui, durant ces six années, ont œuvré pour dynamiser notre village et en faire un lieu où il fait bon vivre.

Mes remerciements vont également aux membres bénévoles du **CCAS**, qui ont contribué à mettre en place des actions sociales au sein de la commune ; aux **garants des bois**, qui ont consacré de leur temps pour assurer les affouages chaque année ; et enfin, **aux bénévoles de la bibliothèque**, qui œuvrent chaque semaine pour offrir un accès à la lecture aux habitants.

Je tiens également à remercier l'ensemble des administrés pour **la confiance que vous m'avez accordée** tout au long de ce mandat.

Avec toute l'équipe municipale, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026.

Thierry Ravat, Maire



Résultats du recensement au 15/02/2025

Nbre de résidences principales	479
Nbre de résidences secondaires et logements vacants	25
Nbre d'habitants	1 162

Les écoles

La garderie

Matin : 2.20 €
Après-midi : 3.95 € avec le goûter

La garderie périscolaire accueille les enfants de 7h15 à 8h50 et de 16h30 à 18h.

Les locaux principaux se situent à l'école maternelle.

Une partie de ce service a été délocalisée l'an dernier à l'école primaire afin d'accueillir plus d'enfants.

Francine, peut ainsi organiser des activités spécifiques pour les plus grands.

Capacité totale de la garderie : 30 à 40 élèves.



Les inscriptions à la cantine et à la garderie s'effectuent en ligne grâce au logiciel Ropach



La cantine



TARIFS:

4.30 € repas forfait

5.30 € repas occasionnel

Suite à la fréquentation record de la cantine, la municipalité a décidé de mettre en place 2 services.

Le 1er est à destination des plus petits et se déroule entre 11h45 et 12h30.

Puis, les primaires prennent le relai entre 12h45 et 13h30.

Depuis septembre 2025, les repas sont préparés et livrés par RPC (prestataire de référence en restauration collective, situé à Manziat dans le département de l'Ain).

Lydia, la cantinière, réchauffe et dresse les assiettes des petits gourmands.

Animation à la cantine par notre service de restauration RPC

Mardi 27 novembre, RPC est venu à la cantine, à l'heure du repas, pour faire une animation aux couleurs de la Savoie.

Le plat principal, la célèbre « Tartiflette », était au cœur de toutes les attentions. Les enfants, se sont déplacés directement avec leurs assiettes auprès de Stéphanie, l'animatrice, qui en a profité pour leur expliquer la régionalité du plat.

Les enfants ont apprécié ce moment gourmand et ludique.



Les écoles

La maternelle

Contact : 03.85.96.87.92

Nouveaux horaires :

8h30 - 11h30 et 13h30 - 16h30

La primaire

Contact : 03.85.96.85.85



Départ d'Anne-Marie PROST, institutrice à l'école maternelle

Après 21 années de service auprès des enfants de l'école maternelle de Saint-Christophe-en-Bresse, Anne-Marie PROST a fait valoir ses droits à la retraite. Xavier COLLET, enseignant dans les Bouches-du-



Rhône pendant 25 ans, a souhaité, pour des raisons familiales, rejoindre la Saône-et-Loire. Il a ainsi quitté l'école maternelle d'Aix-en-Provence pour prendre le poste d'enseignant en moyenne et grande sections de maternelle dans notre village.

Nous souhaitons une très belle retraite à Anne-Marie et adressons la bienvenue à Xavier.

INSCRIPTION POUR LA RENTREE 2026 DES MAINTENANT !

L'école de St Christophe compte 5 classes à la rentrée 2025 dont 2 classes en maternelle :

- La 1ère avec les enfants de TPS (toute petite section) et de PS (petite section)
- La 2nde comprenant les Moyens et les Grands

2 employées (Cécile et Maryse) travaillent avec les instituteurs.

Le futur pôle enfance de St Germain-du-Plain

La Communauté de Communes "Terres de Bresse" a débuté la construction du futur pôle enfance-jeunesse et loisirs à côté du gymnase de Saint-Germain-du-Plain. Cette espace comprendra une crèche, une centre aéré et un relai d'assistantes maternelles réparti dans les 1 400 m² de bâtiments .



Le coût de l'opération est estimé à 4 millions d'euros.



Les Amis de l'École

 [Les Amis de l'École Saint Christophe en Bresse](#)



L'association des Amis de l'École est repartie pour une nouvelle année scolaire ! L'association compte maintenant 17 membres.

« Nous sommes très heureux d'accueillir de nouveaux parents et de voir l'association évoluer ».

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION:

Nous organisons des ventes et manifestations dans le but de reverser nos bénéfices aux élèves sous différentes formes :

- Arbre de Noël financé chaque année avec des cadeaux individuels.
- Kermesse

« Cette année nous avons financé un spectacle avec cracheur de feu, ainsi qu'un feu d'artifice à la kermesse. Les enfants ont pu également bénéficier d'une journée accrobranche à la fin de l'été ».

Le bureau :

David Cagne Président

Sandra Baron vice-présidente

Amélie Barnay trésorière.

Jonathan Porrain vice-trésorier

Camille Bon secrétaire.

Flore Oliveri vice-secrétaire



PROJETS 2026

Pour ce qui est du programme à venir :

- vente de saucissons
- Vente de brioches
- Manifestations Carnaval/Pâques
- Kermesse

Rénovation de la cuisine de la Maison pour Tous



Suite à la mise en place d'une cuisine en liaison froide à la cantine, nous avons récupéré le réchaud et le four que nous avons réinstallés à la Maison Pour Tous. Ce changement nous a permis de procéder à une rénovation complète de la cuisine.

Les travaux ont inclus la mise aux normes de la plomberie et des installations électriques mais également le rafraîchissement des revêtements des murs et du plafond.

Cette nouvelle cuisine, agréable et lumineuse, offrira davantage de confort aux personnes qui louent la salle.

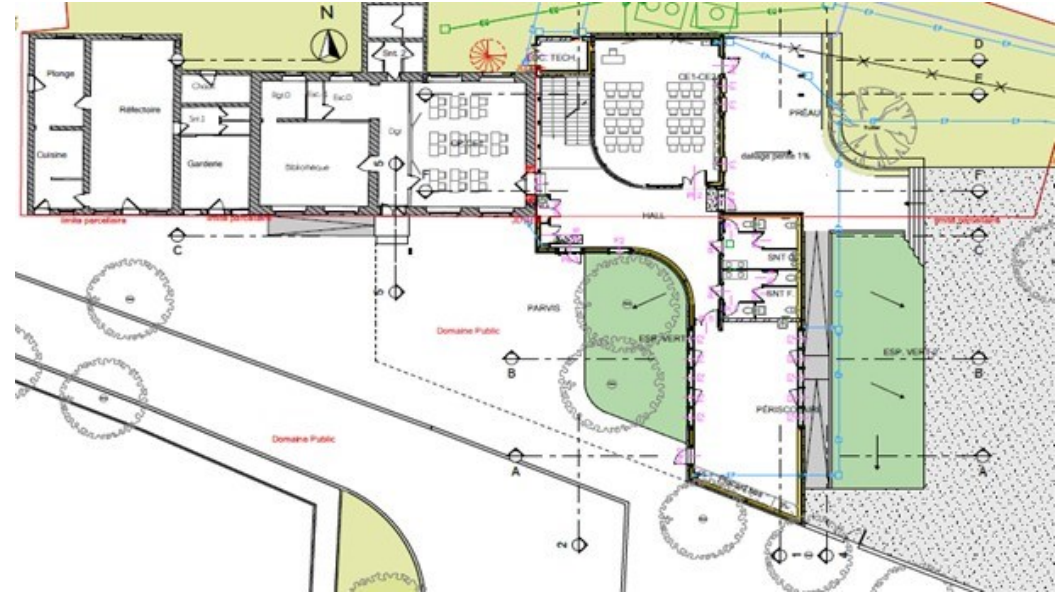


Travaux	factures	Montant HT	TVA	Montant TTC
Peinture et isolation plafond	Sarl Aurélien PERRIN	8 810,00 €	1 762,00 €	10 572,00 €
Electricité et chauffage	SARL MESSEAGER	5 261,01 €	1 052,20 €	6 313,21 €
Plomberie	Dominique BADAUT	2 817,00 €	563,40 €	3 380,40 €
Stores intérieurs	MR STORE	552,00 €	110,40 €	662,40 €
Etude renfort plancher	TEAM INGENIERIE	725,00 €	145,00 €	870,00 €
Renfort plancher	Eric PILLOT	3 200,00 €	640,00 €	3 840,00 €
Mobilier	Maison hotelliere	1 410,00 €	282,05 €	1 692,05 €
Total		22 775,01 €	4 555,05 €	27 330,06 €

Un nouveau bâtiment pour nos écoles



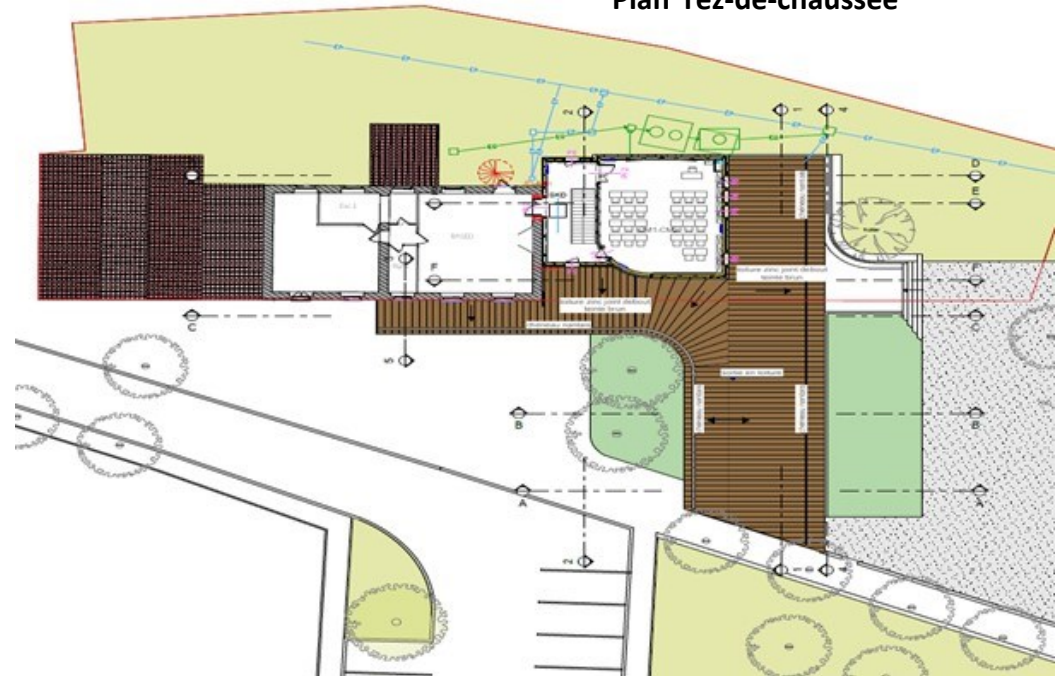
Façade côté cour de récréation



Plan rez-de-chaussée



7 Façade coté place



Plan étage

L'extension de l'école primaire



Comme vous avez pu le lire à travers ce bulletin, la population de Saint-Christophe ne cesse de croître. Cette dynamique démographique s'accompagne d'une augmentation importante du nombre d'enfants fréquentant nos écoles.

Nous sommes passés de **86 élèves en 2021** à **114 en 2025**, avec l'ouverture d'une nouvelle classe en 2022. Les prévisions pour la rentrée 2026 annoncent déjà **116 inscriptions**. Face à cette évolution, il devient nécessaire... de « pousser les murs » !

En 2023, le conseil municipal a validé le principe de la **construction d'un nouveau bâtiment scolaire**, avec l'appui de l'**Agence Technique 71**. Une consultation a ensuite été lancée. C'est le **cabinet UNTEL (Thibaud Maugard et Mélanie Fretti)** qui a été retenu comme maître d'œuvre.

Après plusieurs réunions de travail entre la municipalité, le cabinet d'architectes et les services de l'**Architecte des Bâtiments de France (ABF)**,

un projet définitif a été arrêté en **juillet 2025**. La **demande de permis de construire** a été déposée et l'**accord officiel a été délivré le 22 octobre 2025**.

Les **consultations des entreprises** pour les appels d'offres ainsi que les **demandes de subventions** auprès de l'État (DETR) et du Département de Saône-et-Loire ont été lancées dès novembre et décembre 2025.

Les démarches administratives étant quasiment terminées, **le chantier devrait débuter pendant les vacances scolaires de février 2026** pour environ 18 mois. La **livraison du bâtiment se fera certainement à la rentrée de septembre 2027**.

Nous avons pleinement conscience que la période des travaux entraînera quelques gênes pour les élèves et les enseignants, mais cette étape est indispensable afin d'offrir à nos enfants des **locaux modernes, confortables et adaptés à leurs besoins**.

ESTIMATION TRAVAUX EXTENTION ECOLE PRIMAIRE 2 SALLES DE CLASSE ET GARDERIE PERISCOLAIRE		
	TOTAL HT	TOTAL TTC
MISSION MAITRE D'OEUVRE		
TRAVAUX estimation phase APD	912 650	1 095 180
HONORAIRE ARCHITECTE (Cabinet UNTEL)	89 748	107 697
MEDIALEX PUBLICATION	855	1 026
TOTAL	1 003 253	1 203 903
MISSIONS ASSISTANCE		
ATD 71	14 245	14 245
MISSIONS COMPLEMENTAIRES (etudes)		
TOTAL MISSIONS	25 297	30 355
TOTAL A FINANCER	1 042 795	1 248 503

PLAN DE FINANCEMENT	
SUBVENTION DETR 40% BASE 912KE	365060
AAP DEPT 2026 40% /200000 LIMITE A 70KE	70000
AAP DEPT 40% /200000 LIMITE A 70KE	70000
TOTAL SUBVENTION	505060
RESTE A FINANCER	743443
FONDS PROPRES	193443
PRET RELAI FCTVA	100000
EMPRUNT 3,57% 20 ans	450000
TOTAL	1248503

Le budget

DEPENSES 2024

DEPENSES 2025 (au 01/11)

Edf, gaz, eau, carburant :	28 266	26 786
Fournitures diverses :	46 078	41 677
Entretien terrains :	5 230	3 140
Entretien bâtiments :	7 977	15 981
Entretien voirie :	10 551	21 316
Entretien bois et forêts :	6 475	23 333
Entretien matériel roulant :	6 480	3 266
Maintenance diverse :	8 694	7 423
Frais postaux et télécom :	5 780	4 840
Charges de personnel :	242 500	210 875
Emprunts :	20 212	20 212

RECETTES RECUES 2024

Coupe de bois :	53 786
Cantine, garderie :	63 481
Location Maison pour Tous :	6 373
Impôts locaux :	297 622
Dotations Etat :	303 886

PREVISIONS DE RECETTES 2025

	20 000
	55 000
	3 000
	276 936
	212 844



NOUVEAUTE au 1er janvier 2026 : Assainissement

La compétence liée à l'assainissement collectif va être transférée à la Communauté de Communes « *Terres de Bresse* » **à compter du 1er janvier 2026.**

Afin d'harmoniser la gestion de l'assainissement sur l'ensemble du territoire et de garantir un service de qualité, avec une planification technique et financière adaptée aux besoins actuels et futurs, l'intercommunalité, à compter de 2026, assurera : la gestion et l'entretien des réseaux d'assainissement collectif, le fonctionnement et la maintenance des stations d'épuration, les contrôles de raccordement au réseau public, les travaux d'extension et de réhabilitation des réseaux d'assainissement ainsi que des stations d'épuration et la facturation du service d'assainissement collectif.

Ce qui change pour vous, les habitants de St Christophe-en-Bresse, usagers de l'assainissement collectif (appelé également « tout-à-l'égout ») :

- Les démarches (raccordement, demandes de renseignements, incidents) doivent désormais être adressées la Communauté de Communes au 03.85.32.30.07
- La facturation : Les abonnements et redevances liées à l'assainissement collectif seront gérés également par la Communauté de Communes « *Terres de Bresse* »
- Les travaux : Les interventions sur le réseau collectif ou sur les stations d'épuration seront gérées par le service assainissement intercommunal.

Votre prix de l'eau assainie (part fixe et part variable hors taxe) restera inchangé mais soumis à une TVA de 10%. Pour notre commune le prix appliqué sera de 1.30€/m3 et 40€ de part fixe. Le recouvrement sera effectué par la SAUR avec les factures d'eau potable.

Pour toute question ou demande concernant l'assainissement collectif :

Service assainissement – Communauté de Communes Terres de Bresse—Rue de Wachenheim - 71290 CUISERY

Téléphone : 03 85 32 30 07 / Email : comcom@terresdebresse.fr / Site internet : www.terresdebresse.fr

Infos diverses

Sécurité routière :

la vigilance de chacun est indispensable

De nombreux riverains nous signalent une vitesse excessive sur plusieurs voies, qu'elles soient départementales ou communales. Nous rappelons que la majorité de ces routes sont limitées à **50 km/h**. Une limitation malheureusement trop souvent ignorée. J'ai donc demandé à la gendarmerie de **renforcer les contrôles de vitesse**, aussi bien sur les axes départementaux que sur les voies communales.

Un autre point de vigilance concerne la **place de la mairie**, particulièrement lors de l'entrée et de la sortie des écoles. Certains parents déposent ou récupèrent leurs enfants sans prendre le temps de se stationner, ce qui provoque des ralentissements, des situations dangereuses et un risque accru d'accident. Nous tenons à rappeler que **nous ne sommes pas en "drive"** : il est essentiel de se garer sur les places prévues à cet effet afin de permettre aux enfants de monter ou descendre du véhicule en toute sécurité.

En **2026**, le chantier d'extension de l'école générera une importante activité autour du bâtiment. Il sera alors impératif que chacun respecte strictement les règles de circulation pour garantir la sécurité de tous.

La municipalité est également attentive aux déplacements des **collégiens et lycéens** se rendant aux arrêts de bus. Si nous restons mobilisés pour limiter les risques, les familles ont également un rôle essentiel à jouer en sensibilisant les jeunes sur l'importance d'être visibles (vêtements fluorescents, lumières), de rester attentifs et, lorsque c'est possible, de marcher **du côté opposé à la circulation**.

La sécurité routière est l'affaire de tous.

Elle repose sur la vigilance collective, mais aussi sur la responsabilisation de chacun.

habitat 71 Maison départementale de l'habitat et du logement avec **France Rénov'**

UN NOUVEAU SERVICE GRATUIT DE PROXIMITE VOUS EST PROPOSÉ PAR HABITAT 71
Venez rencontrer votre Conseiller France Rénov'

Pour toutes vos questions sur la rénovation énergétique, l'adaptation de votre logement ...
Un accompagnement personnalisé à **OIROUX-SUR-SAONE** :

Permanences Conseiller France Rénov' d'Habitat 71 :
4^{ème} mardi de chaque mois de 9H30 à 16H00
ESPACE FRANCE SERVICES – Place de l'église

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

➔ **Numéro unique : 03 85 39 30 70**
Ou par mail : francerenov@habitat71.fr

Terres de Bresse COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

SAÔNE & LOIRE DÉPARTEMENT

La taxe GEMAPI

La taxe sur la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations a été instituée par le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes «*Terres de Bresse*» lors de la séance du 5 juin 2025. Elle sera mise en place à partir de l'année 2026.

Cette taxe, prévue par l'article 1530 bis du Code Général des Impôts, est destinée à financer les charges liées à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations. Elle sera votée chaque année par le Conseil communautaire et son montant sera exclusivement affecté aux dépenses de fonctionnement et d'investissement liées à cette compétence.

Le produit de la taxe sera réparti par l'administration fiscale sur les taxes locales, telles que les taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, la taxe d'habitation et la cotisation foncière des entreprises.

Le Conseil communautaire a voté pour l'institution de cette taxe avec 35 voix pour, 0 contre, et 2 abstentions.

Les infos d'Alexandra



S'unir grâce au PACS

Les démarches :

- 1) Rédiger une déclaration conjointe et une convention en complétant le CERFA n° 15725*02 et utiliser le CERFA 15726*02

INFORMATION IMPORTANTE:

Il existe 2 régimes:

- le régime légal de la séparation des patrimoines
- Le régime de l'indivision des biens

Nous vous conseillons de consulter un notaire pour vous conseiller et éventuellement procéder lui-même à l'enregistrement du Pacs.

La convention de Pacs ne doit pas contenir de dispositions de nature testamentaire car elles doivent faire l'objet d'un acte notarié spécifique.

2) Pour que la déclaration de Pacs soit recevable, vous devrez fournir : l'inscription sur le registre.

- Un acte de naissance de moins de 3 mois
- Une pièce d'identité
- Le livret de famille
- Une attestation sur l'honneur de non-alliance, de non-parenté et de résidence commune
- Un certificat de coutume, de non-PACS et de non-inscription au répertoire civil pour les étrangers.

Lors du rendez-vous où les 2 partenaires du PACS doivent être présents, vous devrez apporter toutes les pièces justificatives originales (pas de photocopie).

La déclaration conjointe sera enregistrée et conservée par l'agent territorial qui vous recevra, un récépissé vous sera délivré. La convention sera enregistrée et vous sera restituée.

La mention du Pacs sera insérée en marge de l'acte de naissance de chacun des partenaires. Le Pacs prend effet dès

Conditions à satisfaire par chacun des partenaire pour pouvoir se pacser :

- Être majeur
- Être non marié ou non pacsé
- Ne pas avoir de lien familial

LES AVANTAGES DU PACS :

- Chaque partenaire a un devoir d'entraide et d'assistance vis-à-vis de son partenaire
- Le régime de séparation des biens s'applique
- Seul l'enfant commun du couple dispose d'un droit de succession
- Contrat plus facile à dissoudre que le mariage

ELECTIONS MUNICIPALES LES 15 ET 22 MARS 2026

Date limite d'inscription sur les listes électorales : vendredi 6 février 2026

Où s'inscrire ?

- En ligne : www.service-public.fr
- A la Mairie de votre domicile : fournir une photocopie de votre pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité ou Passeport), un justificatif de domicile à votre nom et prénom daté de moins de 3 mois

Si vous êtes domicilié chez vos parents :

Fournir un justificatif de domicile des parents daté de moins de 3 mois, sur attestation sur l'honneur des parents, une copie des pièces d'identité des parents, une copie du livret de famille



Les cérémonies



CEREMONIES COMMEMORATIVES

Régulièrement dans l'année, la population est invitée à réaliser son devoir de mémoire (11 novembre, 8 mai...) au monument aux morts.

De plus en plus d'administrés participent à ces rendez-vous avec l'Histoire.

RECOMPENSES POUR LES LAUREATS DU BREVET

Samedi 6 septembre, 8 jeunes de la commune ont été récompensés pour avoir obtenu leur brevet (dont 5 avec la mention « Très Bien »). Chacun d'eux a reçu un bon d'achat multi-enseignes de la part du Centre Communal d'Actions Sociales (communément appelé CCAS)

La commune est fière de ses

Jeunes.



VISITE DE MADAME LA SOUS-PREFETE DE LOUHANS



À la demande de M. le Maire, Mme Caroline **AGERON**, Sous-Préfète de Louhans, est venue visiter notre commune le **19 septembre dernier**.

Accueillie par M. le Maire et ses adjoints, Mme la Sous-Préfète a pu découvrir la commune et dialoguer autour des **projets d'investissement en cours**.

Un temps d'échange approfondi concernant **l'extension de l'école primaire**, ainsi que sur les **possibilités de subventions de l'État** destinées à accompagner son financement.

La visite s'est poursuivie par une **découverte des écoles**, d'un moment d'échange convivial avec les **enseignants** lui permettant de mieux cerner les besoins et les attentes du milieu éducatif local.

Enfin, **une visite de l'église s'est naturellement imposée**, permettant à Mme la Sous-Préfète d'apprécier le **patrimoine historique et architectural** de notre commune.

Cette rencontre constructive témoigne de l'attention portée par les services de l'État au développement de notre territoire et à la qualité de vie de ses habitants.



L'environnement

Aux petits soins pour le verger conservatoire

Samedi 22 février, de nombreuses personnes se sont réunies au verger conservatoire pour écouter les conseils avisés des membres de l'association « Croqueurs de pomme ».

Cet atelier gratuit mêlant recommandations théoriques dispensés par les bénévoles et observation de la pratique sur les fruitiers du verger conservatoire.

Les personnes participant à cette matinée d'instructions ont appris énormément de petits gestes qui fera la différence dans leurs jardins comme l'aération du centre de l'arbre, l'entretien des outils de coupe et la reconnaissance des différents types de bourgeons par exemple.



Le fleurissement et les décorations de la commune

Le fleurissement reste très actif sur notre commune. À chaque saison, un thème est choisi pour embellir le bourg et les hameaux avec des décorations originales et soignées.

Depuis 2022, la commune participe chaque année au **concours des Villes et Villages Fleuris** organisé par le Département de Saône-et-Loire. Nous avons obtenu le **1er prix pour les décorations de Noël** cette même année. En **2023**, le **1er prix des Villages Fleuris** ainsi que le **3e prix pour les décorations de Noël** sont venus récompenser nos efforts.

En **2024**, le **comité de fleurissement** nous a distingué pour la qualité du fleurissement et des décorations de fin d'année.

La candidature pour l'**édition 2025** est déposée, les résultats sont attendus en **février 2026**.

Un grand **merci à Patrick, Sylvie et à nos deux agents techniques** pour leur implication, leur créativité et la qualité du travail accompli.

A compter du 5 janvier 2026, les déchetteries seront équipées d'un contrôle d'accès avec lecture de plaque d'immatriculation.



Pour avoir accès aux déchetteries après cette date, vous devrez :

PAR INTERNET

- Créer un compte sur le portail Internet
- Enregistrer l'immatriculation de vos véhicules sur le site SICED Bresse Nord
- Joindre les pièces justificatives

OU PAR ENVOI PAPIER:

- Retirer un formulaire papier à la déchetterie
- Remplir le formulaire, le dater et le signer
- Joindre une copie des pièces justificatives
- Envoyer à :

SICED - 391 rue des Autelins 71310 SERLEY

PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A TOUTE DEMANDE :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (électricité, eau...)
- Cartes grises à jour
- Pour les professionnels : Extrait Kbis ou avis de situation au répertoire Sirene de moins de 3 mois

L'environnement

La gestion de notre forêt communale

Notre forêt : un trésor vivant au cœur de la commune

Avec ses **220 hectares de bois et de clairières**, notre forêt communale est bien plus qu'un simple espace naturel : c'est un véritable **poumon vert**, une richesse qui nourrit la biodiversité, offre un cadre de vie exceptionnel et contribue aux ressources de la commune.

Veiller sur ce patrimoine, c'est préserver l'avenir.

Chaque année, cette forêt permet également de maintenir la tradition des **affouages**. En 2025, ce sont **46 foyers** qui ont demandé à recevoir un lot de bois. Pour en bénéficier, il suffit d'être résident de la commune au **1er janvier**, de l'être toujours au moment de l'inscription, et de disposer d'un foyer bois. Il est bon de rappeler que ces lots sont strictement **réservés à un usage personnel**.

Comme chaque saison, la préparation des affouages se fait en étroite collaboration avec notre correspondant ONF, **Ludovic PONTET**, qui définit les zones de coupe.

Sur le terrain, les garants prennent ensuite le relais : organisation des inscriptions, préparation et délimitation des lots, tirage au sort, suivi des coupes.

Un travail patient, méticuleux, souvent réalisé dans le froid au milieu des ronces... mais toujours avec bonne humeur ! La municipalité adresse un **grand merci** à nos garants **Dominique CAGNE, Jean-Marc DALLEREY et Jérôme LOUSSEREAU**, pour leur sérieux et leur engagement sans faille.

La forêt, c'est aussi l'avenir.

Dans le cadre du **plan de gestion 2022**, la **parcelle 11** (route de Cortot) poursuit sa transformation. Le terrain a été entièrement préparé, et les jeunes plants viendront y prendre racine en **2026**, donnant naissance à la forêt de demain.



Le SICED Bresse Nord a aménagé une placette de compostage proche de la cantine de l'école. Ainsi, les habitants de la commune pourront apporter leurs déchets biodégradables dans les bacs prévus à cet effet.



LE CIMETIERE

Afin d'améliorer la qualité du service rendu aux administrés et d'assurer une gestion optimale du cimetière, la commune s'est dotée, en 2025, d'un logiciel dédié à la gestion complète des concessions funéraires.

Ce nouvel outil permettra :

- le suivi précis des reprises et des échéances de concessions,
- la création et la gestion des actes et courriers,
- l'archivage sécurisé des contrats,
- une gestion détaillée des tombes et de leur occupation.

Grâce à cet investissement, la commune modernise ses pratiques et garantit une meilleure visibilité sur l'ensemble des données liées au cimetière, au bénéfice des familles et de l'administration.

Cette année également, le jardin du souvenir a été transféré avec respect dans un espace plus propice au recueillement.

La bibliothèque



Située dans le bâtiment de l'école primaire, la bibliothèque compte 120 abonnés, un nombre qui ne cesse de croître d'année en année. Nous comptons 19 nouveaux abonnés depuis le 01 janvier (6 adultes et 13 enfants).

Elle fonctionne en réseau avec les bibliothèques de St Germain du Plain (la référente du réseau), Baudrières et l'Abergement Ste Colombe, ce qui permet aux abonnés de prendre des livres indifféremment dans les 4 lieux.



Chaque abonné peut également se connecter à son "compte lecteur" sur le portail internet commun <https://stgermainduplain.bibenligne.fr> pour faire des recherches dans le catalogue des 4 bibliothèques du réseau ou réserver des documents.

HORAIRES

Mardi
de 16h30 à 18h30

Samedi
de 10h à 11h30.



L'équipe des bénévoles, très investis, est composée d'Evelyne, la responsable, Françoise, Michelle, Yvette, Philippe, Maud, Claudine et Sophie.

Toutes l'année, les bénévoles assurent les permanences d'ouverture, une séance lecture chaque mois aux enfants des écoles, l'accueil des abonnés et des élèves de l'école, l'achat de nouveautés, le rangement et le fonctionnement de la bibliothèque. La municipalité les remercie pour leur dévouement.

Nous remercions les personnes qui ont eu l'amabilité de proposer des livres pour enfants ou pour adultes en dons, nous acceptons volontiers tous types d'ouvrages.

La vie de village

LA FETE DES VOISINS DU GRAND-SERVIGNY



Les 120 habitants du Grand-Servigny se sont réunis pour une journée conviviale, samedi 5 juillet, afin de célébrer la fête des voisins. Les organisateurs ont installé tables, bancs, tunnels et barnums, dans un champ, afin de permettre aux participants de festoyer et de faire connaissance, dans une ambiance décontractée. La fête s'est prolongée jusqu'en soirée.



LA FETE DES VOISINS DU BOURG

Des habitants du centre-bourg de la commune se sont retrouvés sous le préau de l'école pour la fête des voisins. L'occasion de se rencontrer, de se remémorer des anecdotes du passé dans une ambiance très conviviale.

REPAS DES ANCIENS

Samedi 25 octobre, 18 bénévoles du CCAS ont donné rendez-vous aux aînés de la commune à midi pile pour leur servir un bon repas à la Maison pour Tous cuisiné par le traiteur Franck Bouillier. Cette année, 56 habitants ont répondu favorablement à l'invitation.

Mme Millot et M. Gora sont les deux nouveaux doyens de la commune
Les doyens de la commune étaient dans la salle. En effet, les précédents doyens M. Laurin et Mme Borgeot se sont éteints dans l'année, dorénavant c'est Mme Claude Millot (97 ans) et M. Henri Gora (91 ans) qui bénéficieront de ce statut. Ils habitent Serville pour l'un et l'Abbaye-des-Barres pour l'autre.

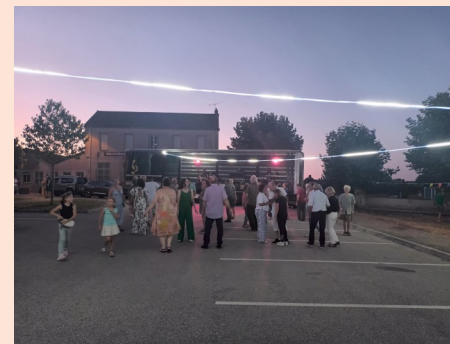


LA FANFARE L'ESPERANCE EST VENUE JOUER UNE AUBADE

Lors d'une longue et chaude soirée de juin, les musiciens de la Fanfare de St Germain-du-Plain sont venus devant la Mairie pour offrir aux habitants une aubade rythmée.

LA GUINGUETTE

En juillet, le CCAS a organisé une grande guinguette sur la place de l'Eglise. Les habitants se sont retrouvés sous les platanes pour manger et danser avec leurs voisins, familles et amis. Les musiciens, dans la remorque d'un camion ont animé la soirée jusque tard dans la nuit.



Le comité des Fêtes



L'année 2025 arrivant à son terme, il est l'heure de faire les comptes pour le comité des fêtes .

Cette année encore, le comité vous a proposé diverses manifestations réalisées au sein de la commune : de la fête de la bière à la foire aux puces combiné au battage, en passant par la pêche à la truite, sa traditionnelle randonnée pédestre ainsi qu'une toute nouvelle manifestation encore jamais réalisée par le comité : la fête de la musique en collaboration avec l'association « Les Gueul'Arts » ; le comité a eu à cœur de vous proposer de la nouveauté tout en gardant sa touche conviviale et traditionnelle.

Cette année a également été marquée par un renouvellement complet du bureau en voyant Patrick, président de l'association depuis de nombreuses années, céder sa place à Angélique devenue présidente de l'association, suppléée par Enzo, devenu vice-président tout en gardant la main sur la gestion des réseaux sociaux de l'association ; Aurélie et Charly formant le duo au niveau de la trésorerie et Alice, devenue secrétaire de l'association accompagnée par Patrick, qui continue à apporter son expérience.



Le bureau de l'association a été une fois de plus bien entouré par ses bénévoles toujours aussi motivés et a vu sa jeunesse prendre en expérience, ce qui permet de placer l'association dans une nouvelle dynamique ! Nous tenons à remercier sincèrement tous nos membres, ceux qui nous ont rejoint récemment, ceux déjà présent depuis quelques années ainsi que nos membres les plus anciens et les plus expérimentés pour leur fidélité et leur implication sans faille.

L'association tout entière tiens également à remercier chaleureusement les habitants de la commune, ainsi que les habitants des communes voisines pour leur participation et leur bienveillance à l'égard des manifestations organisées. Merci également à la mairie et aux employés municipaux pour leur aide tout au long de l'année.



Cependant, bien que l'association ait réussi à attirer quelques nouveaux bénévoles, elle manque toujours de membres pour pouvoir couvrir l'ensemble de ses manifestations ; l'association lance donc un appel à quiconque souhaiterait rejoindre ses rangs. Si vous voulez nous rejoindre et découvrir ou redécouvrir le monde du bénévolat, nous aurons à cœur de vous accueillir afin de pouvoir faire perdurer cette belle association !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous suivre sur nos réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Tik Tok, Youtube) sous le nom de « Comité des fêtes Saint Christophe en Bresse ».

Portez-vous bien et à très vite pour de nouvelles aventures !

Le comité des fêtes de Saint Christophe en Bresse



L'Association Sports et Loisirs

Association Sports – Plongée - Loisirs : au service des habitants, toute l'année

L'Association ASPL continue d'être pleinement engagée au service des habitants de Saint-Christophe-en-Bresse et des communes voisines.

Notre objectif reste le même : proposer des activités variées, accessibles et conviviales, tout en maintenant l'esprit d'entraide et d'ouverture qui fait la force de notre association.

Tout au long de l'année, vous pouvez retrouver nos activités permanentes : **tennis, magie et théâtre et cartes**. Ces sections fonctionnent grâce à des bénévoles motivés et à des participants toujours plus nombreux, et je suis heureux de voir ces pratiques continuer de rassembler petits et grands.

Pour relancer une dynamique autour de la pétanque dans le village, je recherche **un responsable** pour animer et gérer la section. Si vous êtes intéressé(e), motivé(e) ou simplement curieux(se), n'hésitez pas à me contacter.

La **section Plongée**, quant à elle, évolue. Nous quittons désormais l'espace fédéral pour revenir à un fonctionnement plus simple et plus convivial : une **association d'organisation de sorties plongée entre plongeurs**.

L'esprit reste le même : partager des moments ensemble, pratiquer une passion commune, sans contrainte administrative inutile.

L'association est ouverte à toutes les idées et envie d'activités.

J'accompagne avec plaisir les autres

associations qui souhaitent bénéficier de nos **solutions clés en main**, que ce soit pour un événement, une animation ou un projet local. N'hésitez pas à venir échanger : tout commence souvent par une simple discussion.

Parce qu'une association vit grâce à ses membres et à leur énergie, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Rejoindre l'ASPL, c'est participer à la vie de notre commune... et partager de bons moments, tout simplement.

Nous sommes plus de 80 adhérents, on compte sur vous !

Informations / renseignements :

☎ 06.10.11.05.85

✉ info@assospl.com





NAISSANCES

Léonie Laurence Louis BILLET : 23 décembre 2024

Adèle Christine Muriel RUAULT : 7 mars

Louane Jade Pascale Corinne THOMAS : 2 mai

Oscar Olivier Jean André CHARTON : 13 mai

Marius Jacky Pascal FUSIER : 30 mai

Louanne Valentine LAMA : 16 juin

Anaïs BOICHÉ : 26 juillet

Lucas Esteban ALOMBERT-BLANC : 4 août

Albane GUIARD : 10 septembre

Raphaël GOMET : 11 septembre

Lou BADOT : 5 octobre

Sacha Liliane Nicole MATHEY : 15 octobre

Célia FATNASSI : 7 novembre

19

MARIAGES

7 JUIN

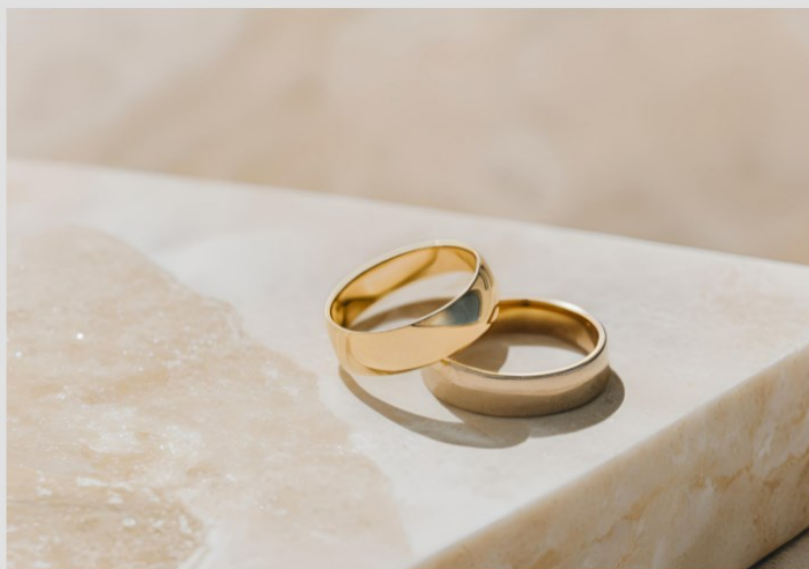
Anne JOLLIET et Daniel GUERINEAU

8 AOÛT

Morgane MANCEAU et Laurent CANALE

8 NOVEMBRE

Angélique SZABLOWSKI et Florent MORIN



DECES

André LAURIN : le 30 janvier

Régis BRETON : le 7 mars

Héloïse BORGEOU, née MAZUÉ : le 18 juin

Christian GALLAND : le 24 juillet

Jean-Pierre SIROT : le 25 juillet

Maryvonne LEGLISE née GUILLON :

le 12 octobre

Informations utiles et communales

Le Distripain



Situé contre la cantine, vous pouvez vous fournir en pain 24h/24; 7 jours/7 grâce au distributeur automatique « distripain » alimenté par la boulangerie de l'Abergement.



Horaires où le bruit est autorisé :
 du lundi au vendredi
 de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
 les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
 les dimanches et jours fériés de 10 à 12h

En dehors de ces plages horaires, faire du bruit peut entraîner des sanctions pénales et financières.

La maison pour tous

Tarifs de location :

190 € pour les habitants de la commune,
 300€ pour les personnes extérieures à la commune
 1ère location gratuite pour les associations communales puis tarif résident appliqué.

Pour toute location :

- Caution de 450 € ,
- Forfait ménage 50€
- Forfait tri des déchets 50€.

Renseignements complémentaires en Mairie



La déchetterie

St Germain	Lundi/ samedi	Mercredi	Vendredi
Novembre à Février	9h-12h 14h-17h	13h30- 17h	14h-17h
Mars à Octobre	8h-12h 14h-18h	13h30- 18h	14h-18h
Ouroux			
Novembre à Février	9h-12h 14h-17h	9h-12h	9h-12h
Mars à Octobre	8h-12h 14h-18h	8h-12h	8h-12h



Le ramassage des ordures ménagères et tri

Les mercredis en alternance (semaines paires: poubelles jaunes, semaines impaires, poubelles noires).

Lorsque le jour de collecte est férié, le ramassage a lieu le samedi suivant.



Caserne

(St Germain-du-Plain)
 03.85.42.79.35

Le secrétariat de mairie



Alexandra, la secrétaire, vous accueille à la Mairie les :

- lundi de 8h30 à 12h
- mardi de 8h30 à 12h
- jeudi de 14h30 à 18h
- vendredi de 8h30 à 12h



Maison France Service
 (services administratifs gratuits)

Accueil :

du lundi au vendredi: 9h - 12h15/ mercredi et vendredi 13h15 - 17h
 (03 85 96 79 30 efs@terresdebresse.fr)



L'annuaire des associations

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLE OUROUX / L' ABERGEMENT

L'amicale des donneurs de sang Ouroux/l'Abergement a vu, son bureau renouvelé pour partie : Pierre Bassen Président, Hélène Lesavre Vice-présidente, Pascal Dubois Trésorier adjoint. Un grand merci à Jacky Boy, Pierre-Louis Clerc et Pierre Bassen pour leurs implications au sein des fonctions précédemment citées.

Le nombre de donneurs augmente d'année en année : de 22 nouveaux donneurs en 2024 nous passons à 33 en 2025. L'amicale n'a qu'une envie : continuer sur cet élan pour faire progresser le nombre de poches lors de nos 7 collectes.



Collectes 2026:

- Jeudi 5 mars de 15h30 à 19h30 à Ouroux-sur-Saône
- Jeudi 23 avril de 15h30 à 19h30 à Ouroux-sur-Saône
- Jeudi 4 juin de 15h30 à 19h30 à Ouroux-sur-Saône
- Jeudi 6 août de 8h30 à 12h30 à Ouroux-sur-Saône
- Jeudi 1er octobre de 15h30 à 19h30 à Ouroux-sur-Saône
- Jeudi 3 décembre de 15h30 à 19h30 à l'Abergement-Sainte-Colombe



LES CHASSEURS DE SERVILLE ET L'ABBAYE DES BARRES

Cette société de chasse privée comprenant 18 actionnaires est située dans les hameaux de Serville et de l'Abbaye-des-Barres. Cette année, les chasseurs ont d'ores et déjà prélevé 6 sangliers sur le secteur. En effet, les cultures sont régulièrement dévastées à cause de cette population d'animaux sauvage en constante augmentation c'est pourquoi les chasseurs doivent réguler leur nombre. Au-delà de l'aspect agricole, les animaux sauvages représentent également un danger pour les automobilistes empruntant les routes de la commune.

Les actionnaires encadrent et forment avec bienveillance les jeunes motivés pour assurer la relève.

Composition du bureau

Président : Franck Lory

Trésorier : Stéphane Dury

Secrétaire : Jean-François Bassen



L'annuaire des associations

JSAC

La JEUNESSE SPORTIVE ABERGEMENT - ST CHRISTOPHE (JSAC) est une association qui permet la pratique du football à tout âge, dès 5 ans et jusque très tard.

En effet, les 106 licenciés sont réparties dans des équipes de U7 aux vétérans.

Certaines catégories sont en entente avec le club de ST MARTIN EN BRESSE.

Toute personne adulte, enfant souhaitant pratiquer le football dans une très bonne ambiance est la bienvenue. Il en est de même si vous souhaitez vous investir en tant que dirigeant ou bénévole.

Le bureau se compose de Sébastien MAS (président), Baptiste BOUCHOT (secrétaire), Vincent PERRIN (trésorier)

Enfin, afin de financer les activités et les achats de matériels de la JSAC, le club organise des manifestations : dimanche 25/01/2026 Traditionnel repas cochon et dimanche 28/06/2026 les puces.

Sans oublier le calendrier, distribué fin novembre / début décembre.



ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS

L'ABERGEMENT

L'ASL de l'Abergement Ste Colombe vous propose plusieurs cours.

Le Pilates(technique douce de renforcement des muscles posturaux profonds, basée sur la respiration), dispensé dans la salle pour tous par Maryline, le mardi de 9h à 10h, est malheureusement complet pour cette saison.

Dans la salle polyvalente de l'Abergement Ste Colombe, ont lieu :

– le cardio, avec Myriam, le lundi de 18h30 à 19h30

– le Pilates, avec Maryline, le mardi de 18h à 19h et le mercredi de 9h à 10h.

– le fitness et le renforcement musculaire, avec

Stéphanie, le mercredi de 10h15 à 11h15, de 19h30 à 20h30 ainsi que le vendredi de 8h45 à 9h45.

Les inscriptions peuvent se faire dès la rentrée en septembre ou en janvier (avec un tarif révisé). Les chèques « vacances » et les coupons « sport » sont acceptés.

Les tarifs sont de :

90 euros pour une séance, 135 euros pour deux séances, 170 euros pour un accès illimité à tous les cours

N'hésitez pas à venir, un cours d'essai est offert !

Informations complémentaires sur : <https://www.abergement-sainte-colombe.fr> ou en appelant Janine (03.85.96.84.83) ou Maryline (03.85.96.05.90).

Ce bulletin municipal a été créé par Marie-Emilie :



mebachoffice@gmail.com / 06.60.49.66.51



SARL MESSENGER

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
Parafoudre | Interphones
VMC | Aspiration centralisée

MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS
NEUF | RÉNOVATION | DÉPANNAGE

06 07 16 81 14 • 03 85 42 23 33
sarl.messenger@yahoo.fr

Dominique BADAUT

Plomberie - Chauffage - Sanitaire - Zinguerie

Climatisation - Solaire
Énergies renouvelables

Installation
Entretien • Dépannage

6 rue des Leys 03 85 96 80 16
71370 L'ABERGEMENT STE COLOMBE dominique.badaut@wanadoo.fr

L'ARROSOIR

PLANTES INTÉRIEURES
& EXTÉRIEURES
COMPOSITIONS FLORALES
PLANTS DE LÉGUMES
TERREAUX
DÉCO - CADEAUX - POTERIE

97, route de Louhans - 71370 OURoux SUR SAÔNE
09 62 57 29 06
www.larrossoirhorticulture.fr

Laurent VADOT

Electricité Générale
Installations neuves et rénovations

Abergement Sainte Colombe 71370
Tél. : 06 84 29 85 36

L'atelier gourmand

Pizza, burger ou tacos à vous de choisir !
71370 ST CHRISTOPHE EN BRESSE

Commandez sur : **ATELIERGOURMAND.fr**
OU 07 71 20 27 70

MATRAT Sebastien

Plâtrier Plaquiste Peintre
Revêtement de Sol et Mur
Jointeur - Décoration

06 21 46 34 54
Contact@msdeco.fr
71370 St Christophe en Bresse

M/S Deco

**BOURGOGNE
Chauff' & Clim**

Dimitri BOEYKENS

06 02 46 12 39

2 Avenue de Chalons,
71380 Saint-Marcel

bourgognechauffetclim@gmail.com
www.chauffetclim.fr

SARL Aurélien PERRIN

PLÂTRERIE - PEINTURE

06 17 53 87 33
perrinaurelien1@gmail.com

ISOLATION INTERIEURE
AMENAGEMENT COMBLES
REVETEMENTS MURAUX

CLOISONS SECHES
PEINTURE
FAIENCE

71370 ST CHRISTOPHE EN BRESSE

06.19.98.35.61

LE SAINT CHRISTOPHE

St Christophe en Bresse

JM'LOC
Jordan Maréchal

LOCATION DE MATERIEL
LIVRAISON ET INSTALLATION

TEL : 09.75.22.67.42
MAIL : jmlocation71@outlook.com

1 Rte du Moulin
71370 Baudrières

JM'LOC
LOCATION DE MATÉRIEL

Pépinières Hortulus

Producteur

Fruitiers, arbres et arbustes,
rosiers, vivaces, conifères,
plantes rares et de collection.

www.pepinieres-hortulus.com

1A route du Grand Servigny
71370 St-Christophe-en-Bresse
pepiniereshortulus@yahoo.fr

Tel : 03.85.94.12.83
Port : 07.70.29.21.85

**POMPES FUNEBRES MARBRERIE
Brigitte Rolland**

Siège Social :
77, Grande Rue 71380 Saint-Marcel
Tél: 03.85.41.26.66 stmarcel@pf-rolland.fr

Chambres Funéraires et Agences :

13, le Pranes 71370 Ouroux-sur-Saône
Tél: 03.85.41.03.94 ouroux@pf-rolland.fr

6, Z.A. Charbonneau 71350 Verdun-Ciel
Tél: 03.85.41.32.16 ciel@pf-rolland.fr

Agences :
21, Place du marché 71330 Saint-Germain-du-Bois
Tél: 03.85.72.07.10 stgermain@pf-rolland.fr

Elevage Du Joli Bois

Golden Retriever, Flat Coated LOF

Testés maladies génétiques, radios hanches, coudes
Touilletage gros chiens
Boutique sur place

06 38 60 94 70

Laure et Aurélien GAUTHIER

1 impasse du joli bois
71370 Saint Christophe En Bresse
www.elevagedujoli Bois.com
elevagedujoli Bois@orange.fr

L'ABERGEMENTAISE

Boulangerie Pâtisserie

Sylvie & Patrick

71 730 L'ABERGEMENT STE COLOMBE
Tél. 03 85 96 07 08

acom service

stratégie digitale,
commerciale
et marketing

www.acomservice.fr
info@acomservice.fr

Repositionner votre entreprise pour un succès durable

Mebach Office

- Création et gestion de sites Web
- Gestion des réseaux sociaux
- Création de catalogues, affiches, flyers
- Stratégies de communication
- Création de contenu

Entreprise spécialisée en communication
& organisation d'évènements

06 60 49 66 51 www.mebachoffice.com

Correction des mots croisés

Mots Croisés

Retrouvez nos hameaux



L
E
B
O
U
R
G
R
A
N
D
S
E
R
V
I
G
N
Y
 P
E
T
I
T
S
C
H
A
T
E
N
O
Y
R
V
G
N
Y
 B
B
A
Y
E
D
E
S
E
R
V
I
L
L
E
 L
E
B
R
O
U
I
L
L
A
T
A
C
O
R
T
O
T
R
E
S

DC Travaux Multi-Services

Réalisation abris de jardin
travaux publics, terrassement
rénovation intérieur, extérieur

7 rue des chênes
71370 St Christophe en Bresse
siret 97973153600012
dallereycedric@gmail.com **Tél 0647703772**

BOIS Clément

CBatiment
maçonnerie, couverture, zinguerie...

✉ cbatiment@outlook.fr
☎ 06.23.81.95.98
📍 5 A rue de foichot, 71370
Abergement-Sainte-Colombe

LES SPIRALES DU BIEN-ÊTRE
RÉFLEXOLOGIE COMBINÉE & MAGNÉTISME
Angélique MORIN - SZABLOWSKI

POUR UNE SOLUTION CONTRE LES DOULEURS
PHYSIQUES ET ÉMOTIONNELLES
PRISE DE RDV : 06 02 66 21 58

Nicolas PACOT
Conseiller immobilier

n.pacot@neyrat-immobilier.fr
06 22 89 22 83 / 03 85 41 60 50

1 bis rue du Bourg
71620 ST MARTIN EN BRESSE
1 rue de la Grange Frangy
71100 CHALON-SUR-SAÔNE



Terre Marine
INSTITUT

Votre esthéticienne en Institut ... et à votre Domicile !

06 75 52 38 68

terremarine71@gmail.com

☆☆
Amandine PLATHEY - Esthéticienne Diplômée
8 Route d'Ouroux 71370 ABERGEMENT STE COLOMBE

Les écuries de Cortot

Tel : 06-14-18-63-73

21 Route d'Oslon
71370 St Christophe en Bresse



MOINE MARYSE
PSYCHOTHERAPIE

06 98 85 41 36

Accompagnement libération émotionnelle
Groupe de paroles
Cercle de femmes
Rituels des saisons

Saint Christophe En Bresse

Animalerie - Toiletage

Boules de Poils

Alimentation
Accessoires - Hygiène
Toiletage

Z.A. du Pranet
71370 OUROUX SUR SAÔNE
03.85.96.35.03
0647 898 640 787 00013

Calendrier 2026

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
JAN	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
FEB	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S			
MAR	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D: élection	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M
AVR	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	
MAI	V	S	D	L	M	M	J	V: 8 mai	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
JUIN	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	
JUIL	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V
AOÛT	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L
SEPT	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	
OCT	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
NOV	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	
DEC	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J

 FERIE

*M. le Maire et toute l'équipe
municipale vous souhaitent une excellente
année 2026 !*